



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 76085

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation des maisons familiales rurales au regard de la mise en oeuvre de l'aide à l'internat. Ces dernières s'étaient réjouies du versement, pour l'année scolaire 2001-2002, d'une aide à l'internat d'un montant annuel de 231 euros par famille d'élèves boursiers de l'éducation nationale. En outre, elles avaient noté avec satisfaction les engagements du précédent ministre de l'agriculture d'étendre, comme le prévoient les lois de 1984, cette mesure aux 35 000 familles d'élèves boursiers de l'enseignement agricole, selon le même calendrier. Or, ce dernier est revenu sur ces propos. Étant donné les conséquences injustes pour les familles les plus modestes d'un tel revirement, il lui demande de maintenir cette aide.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76085

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2502